



## Formulaire d'inscription au Cercle Magique

2018

### 1. Prérequis pour l'adhésion au Cercle Magique

- Pratiquer un Art associé à la prestidigitation
- Remplir le formulaire d'inscription et accepter les conditions générales du Cercle Magique
- Remplir l'une des conditions suivantes :
  - Posséder le niveau noir décerné par l'Ecole de Magie de la Côte (possibilité de passer l'examen d'équivalence)
  - Etre membre d'un club de magie reconnu en Suisse ou à l'étranger
  - Passer l'examen d'entrée du Cercle Magique
- Avoir 16 ans minimum (des exceptions sont possibles)

### 2. Avantages offerts aux adhérents du Cercle Magique

- Utilisation du Petit-Théâtre du Centre de Magie de la Côte pour la durée de la séance du Cercle
- Accès à la bibliothèque / vidéothèque du Cercle
- Réduction de 10% sur les articles de magie vendus par la Boutique de Magie de la Côte (hors soldes, articles d'occasion et prix spéciaux. Non cumulable pour ceux qui possèdent déjà une réduction à la Boutique)
- Prix préférentiel pour les conférences et événements du Cercle Magique
- Prix préférentiel pour la location du Petit Théâtre
- Accès aux fêtes et animations du Cercle Magique

<p><b>CERCLE MAGIQUE</b></p> <p>Dès 16 ans</p> <p>L'inscription au Cercle est gratuite</p> <p><b>Prix du bracelet</b> CHF 120.- pour l'année en cours</p>	<p><b>Planning 2018</b> Les mercredis soirs De 19h45 à 21h45</p> <p><b>Dates 2018</b> 10.01 / 07.02 / 07.03 / 18.04 / 02.05/ 06.06 / 04.07 / 05.09 / 03.10 / 07.11/ 05.12</p> <p><b>Lieu</b> Centre de Magie de la Côte, Chemin Falconnier 23, 1260 Nyon</p>
---	--

### 3. Paiement du bracelet

Merci de cocher votre préférence :

<input type="checkbox"/> Sur le compte ALM Group Sàrl, UBS IBAN CH47 0022 8228 1335 0801 F	<input type="checkbox"/> En espèce
---	------------------------------------

## Formulaire d'inscription au Cercle Magique

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de scène : .....

Adresse : .....

No postal + localité : .....

E-mail : .....

Tél. privé : ..... Tél. portable : .....

Date de naissance : .....

Etes-vous membre d'une société magique (si oui laquelle) ? : .....

Depuis combien d'année pratiquez-vous la magie ? : .....

Spécialité (scène, carte, mentalisme,..) ? : .....

Je possède le niveau noir décerné par l'Ecole de Magie de la Côte	OUI / NON
Je souhaite passer l'examen d'équivalence de niveau noir auprès de l'Ecole de Magie de la Côte	OUI / NON
Je suis membre d'un club de magie reconnu en Suisse ou à l'étranger	OUI / NON
Je souhaite passer l'examen d'entrée du Cercle Magique ( <i>si vous n'avez pas le niveau noir et si vous ne souhaitez pas passer l'examen d'équivalence</i> )	OUI / NON
Je souhaite adhérer au Cercle Magique comme candidat et passer mon examen dans les 6 mois à compter de la date de mon inscription au Cercle ( <i>Le statut de candidat ne donne pas droit aux avantages offerts aux adhérents du Cercle Magique</i> )	OUI / NON
J'autorise le Centre de Magie de la Côte à publier des photos/vidéos de moi sur la page facebook ainsi que sur le site Internet du Centre	OUI / NON
J'ai lu le règlement et j'accepte les conditions générales du Cercle Magique	OUI / NON

Le (la) soussigné(e) accepte les conditions générales du Cercle Magique

**Date**  
:.....

**Signature**

ou par e-mail à l'adresse [magielacote@gmail.com](mailto:magielacote@gmail.com)

## Conditions générales du Cercle Magique

1. L'adhésion au Cercle Magique se fait par retour du bulletin d'inscription (par courrier ou par e-mail). Le Centre de Magie vous confirmera ensuite l'inscription par e-mail. Une fois l'inscription confirmée, elle devient définitive et le montant du bracelet de l'année en cours est dû en intégralité.
2. Le prix du bracelet est fixé pour l'année en cours. Le paiement doit intervenir au plus tard 7 jours après l'inscription. Le Centre de Magie de la Côte se réserve le droit de refuser l'accès aux séances en cas de non-paiement.
3. L'adhérent au Cercle Magique a l'interdiction d'introduire dans les locaux du Centre de Magie de la Côte des personnes non adhérentes au Cercle Magique sans l'autorisation préalable du Responsable du Cercle.
4. En cas de comportement inadéquat ou suite à un non-respect du règlement ou des conditions générales du Cercle Magique, la Direction du Centre de Magie de la Côte se réserve le droit d'interdire, unilatéralement et avec effet immédiat, l'utilisation des locaux à la personne concernée.
5. Le prix du bracelet n'est pas remboursable. En cas de force majeure, une demande écrite d'annulation accompagnée d'un justificatif médical doit être remise au Centre. Elle sera étudiée en vue d'un éventuel arrangement.
6. Le Centre décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'oubli de matériel dans les locaux.
7. Le Centre ne couvre pas les risques d'accident ou de maladie, chaque personne doit être assurée personnellement.
8. Seuls les Profs EMC disposent de la clé d'accès aux locaux. Au minimum 1 prof EMC devra être présent à chaque séance du Cercle. Dans le cas où aucun Prof EMC ne pourrait participer, la séance sera annulée.
9. Par son inscription au Cercle Magique de la Côte, l'adhérent acquiert l'adhésion à la FISM (Fédération Internationale des Sociétés Magiques).
10. Le Cercle Magique ne possède pas de personnalité juridique ni de statuts propres. Le Cercle Magique n'est ni un club ni une Association de personnes. Il s'agit d'une organisation purement interne sous la Direction du Centre de Magie de la Côte (marque détenue par la société ALM Group Sàrl). Le Centre de Magie de la Côte a le plein pouvoir de dissolution du Cercle Magique ainsi que des modifications apportées à son règlement et à ses conditions générales.